ENTRETIEN DU SYSTEME D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

BIOROCK

➢ Description du dispositif

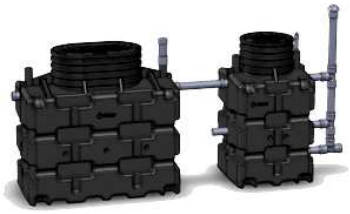

Le système BIOROCK est composé de 2 cuves :
- 1 cuve de prétraitement (fosse toutes eaux dans laquelle décantent les boues),
- une cuve de traitement dans laquelle se trouve le massif filtrant. Les eaux sont épurées en traversant un filtre constitué de sacs de laine de roche. Les eaux traitées sont récupérées en fond de cuve..

Le dispositif comprend un témoin d'alarme visuelle installé dans le filtre sui permet de suivre l'état du colmatage du filtre.

➢ Entretien et maintenance du système

L'entretien du système d'assainissement non collectif est important pour lui garantir une durée de vie optimale et éviter tout dysfonctionnement ou panne.
Les conditions d'entretien et de maintenance de votre installation sont présentées de manière détaillée dans le **guide utilisateur** qui vous a été remis par votre installateur.

Vidange des boues →

Lorsque la hauteur de boues dépasse 50% du volume utile de la fosse, **environ tous les 2 ans**.

Contactez votre SPANC s'il dispose d'un service d'entretien

OU BIEN contactez un vidangeur de votre choix.

Une fosse non vidangée risque de provoquer un entrainement de particules vers le massif filtrant et peut provoquer son colmatage prématurément.

Entretien et maintenance de la filière →

- **Tous les ans** : nettoyage du préfiltre, vérification du bon écoulement de l'eau, de la bonne répartition de l'effluent sur les sacs de roche, secouer les sacs de roche, vérifier visuellement la qualité du rejet.
- Changer les sacs de laine de roche **(tous les 10 ans environ)**

SI VOUS SOUHAITEZ UN CONTRAT D'ENTRETIEN ANNUEL DE VOTRE DISPOSITIF, RENSEIGNEZ-VOUS AUPRES DE VOTRE INSTALLATEUR (COUT : 150 A 200 €/ AN)

➢ Conseils et recommandations

BIOROCK propose une intervention de contrôle gratuite par un technicien agréé dans l'année qui suit la mise en service. L'utilisateur doit retourner l'annexe 5 au fabricant à la réception du chantier. Cette annexe permet d'avoir une traçabilité et d'être conseillé pour l'entretien de votre filière.

Il est conseillé de surveiller régulièrement l'ensemble des équipements. Cette simple surveillance visuelle, qui prend 10 minutes, permet de vérifier le bon fonctionnement de votre filière et de détecter très rapidement un dysfonctionnement.

Vérifiez le bon écoulement des effluents et l'absence d'eaux stagnantes. Vérifiez la bonne répartition des effluents au niveau de la rampe de distribution du filtre. Assurez-vous qu'il n'y a pas d'odeurs anormales. Contrôlez l'aspect visuel du rejet ; un rejet trouble ou contenant beaucoup de particules en suspension peut être le signe d'un dysfonctionnement. Vérifiez le témoin d'alarme visuelle régulièrement.

Pour vous aider :

- Si vous constatez des dysfonctionnements de votre assainissement individuel, contactez votre installateur et/ ou le SPANC.
- Pour tout renseignement sur votre filière ou sur les conditions de son entretien et sa maintenance, contactez votre S.P.A.N.C.

ASSOCIATION DES TECHNICIENS DE SERVICES PUBLICS D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF DES PYRENEES ATLANTIQUES
ATANC 64

PYRENEES ATLANTIQUES
LE DEPARTEMENT

CARNET D'ENTRETIEN

Vidange des boues

Date de la vidange	Prestataire

Pensez à garder le bon de vidange qui vous sera fourni par le prestataire, il vous sera demandé par le SPANC lors du contrôle de l'installation

Entretien du système

Date de l'intervention	Opérations effectuées

Observations

……
……
……
……
……